

écrivait: il en était fort amoureux."

Cette mademoiselle de Mortemart ne comptait alors que seize printemps, style DesHoulières. Elle s'appelait, de ses noms et prénoms officiels, Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart; c'était la future marquise de Montespan, qui serait plus tard la seconde maîtresse en titre de Louis XIV, la troisième reine (2) du grand siècle et dont Frontenac saluerait l'avènement au trône de France par un couplet d'une audace et d'une insolence inouïes. Il oserait chançonner son maître, (et quel maître!) le Roi-Soleil, le dieu-monarque, l'arbitre de l'Europe :

Je suis ravi que le Roi, notre Sire,
Aime la Montespan!
Moi, Frontenac, je m'en crève de rire,
Sachant, etc., etc.

Mais à quoi bon citer? Ce couplet en son entier, n'est-il pas aujourd'hui dans toutes les mémoires comme dans toutes les bibliothèques? (3) Je dirai seulement que le pou-

(2) "Quand on la voyait passer, avec Madame et la reine, dans le même carrosse, le peuple s'écriait: "Voilà les trois reines!"

Hoefer: "Biographie Universelle, au nom de "Montespan", page 182, tome 36, Firmin Didot Frères, éditeurs, Paris.

(3) Ce fameux couplet court la rue, au Canada comme aux Etats-Unis, depuis plus de trente ans. Il a été publié :

1° : Dans la "Revue Canadienne" de Montréal, tome 9ème, à la page 72 de la livraison de janvier, 1872 ;

2° : Dans l'"Album du Touriste" de sir J.-M. LeMoine, — deuxième édition, — 1872, à la page 42 ;

3° : Dans toutes les éditions — voir chapitre Ier — du "Count Frontenac and New France under Louis XIV", de Parkman. La première édition de cet ouvrage, aujourd'hui classique, parut en 1877, et la dernière en 1897. Or, dans le cours de ces vingt ans le "Frontenac" de Parkman a été réédité au moins vingt fois. Je dis au moins vingt fois, car l'édition de 1882 en est déjà la "dixième" édition. Dix éditions en cinq ans, un tel succès de librairie m'au-

let trouvé à Limours, par Madame Des Marais, dans les appartements particuliers de la duchesse de Montpensier, et le couplet-épigramme que Frontenac, fit courir, sous le manteau, dans les antichambres de Versailles représentent bien l'alpha et l'oméga de cette intrigue commencée, poursuivie et close comme un flirt dans un bal masqué. L'histoire a reconnu tout de suite et le domino rose et le domino noir: rien d'étonnant en cela, tous deux n'avaient-ils pas impudemment jeté leurs loupes à la figure de Louis XIV et de madame de Frontenac?

Madame de Bouthillier, tante de la "Divine", vint à Limours rencontrer Mademoiselle de Montpensier et plaider auprès d'elle la cause de sa nièce. M. de Matha, grand ami de Frontenac, et Madame de Béthune joignirent leurs instances vaines, mais inutilement. L'offensée demeura inflexible.

"La grande question était, écrit Mademoiselle, que Madame de Frontenac voulait venir à la Cour avec moi et que je ne voulais pas l'y mener. Ils se disaient que c'était, en bon français, lui donner son congé, et lui faire connaître que son service ne m'était pas agréable. Je répondis: "Il y longtemps qu'elle l'a dû voir; si elle examine sa conduite, elle ne doit pas m'y faire penser; elle doit faire tout son possible pour réparer ses fautes: ce n'est pas un bon parti pour elle que de me quitter." Madame de Bouthillier me parla: je lui fis mille amitiés pour

toriserait à porter à quarante le chiffre des éditions parues. Mais rien ne me prouve que la vogue de ce livre se soit maintenue à ce degré de fièvre, de 1882 à 1897. Dans tous les cas, les vingt éditions du "Frontenac" de Parkman ont parfaitement vulgarisé l'épigramme dont il est ici question.

Je crois ces références nécessaires et j'invite mes lecteurs à les vérifier. Elles leur prouveront l'ignorance ou la mauvaise foi de certains critiques qui m'ont reproché, sous couleur de puritanisme, d'avoir publié, en 1902, dans mon "Frontenac et ses amis", ce couplet "dérobé au cabinet secret de notre histoire!" — E. M.

elle; je lui témoignai beaucoup d'attachement pour Madame de Frontenac, et je ne promis rien de positif sur le voyage de la Cour."

A mesdames de Béthune et de Bouthillier qui revenaient sans cesse à la charge, (3), la Grande Mademoiselle répondait invariablement:

"Toute la France a vu que Madame de Frontenac a logé avec Madame de Fiesque; qu'elle ne l'a pas quitté d'un pas, quoiqu'elle sût la manière dont elle était avec moi. Après cela on me croirait une grande dupe d'avoir en agréable une telle conduite. Je veux que mon ressentiment paraisse; et elle sera bien heureuse si elle en est quitte pour ne pas venir à la Cour; la pénitence n'aura pas été proportionnée à la faute."

"Un soir, comme j'étais couchée, madame de Frontenac me parla: elle prenait toujours l'occasion que j'étais seule. Elle me dit qu'elle était au désespoir de ce que je ne voulais pas l'amener avec moi; que c'était une marque certaine de sa disgrâce. Je lui répondis: "Votre faute a été

(4) Madame de Frontenac n'eut pas toujours des amis aussi fidèles et aussi constants, témoins Monsieur et Madame de Raré :

"Raré et sa femme, qui étaient les grands amis de ces dames (Fiesque et Frontenac) les renièrent comme beau meurtre dans un éclaircissement qu'ils voulurent avoir avec moi." Après les avoir écoutés je leur dis: "On est fort châtié, après avoir agi, de désavouer ses actions comme mauvaises; c'est pourquoi on ne peut rien demander aux gens que cela: on en croit ce que l'on veut."

Plus tard, en 1664, Mademoiselle de Montpensier s'appliquera les réflexions que lui inspire la lâcheté des époux Raré. Voici ce qu'elle écrit, après sa réconciliation avec Louis XIV, et au souvenir de l'hypocrite enthousiasme avec lequel toute la Cour, venue à sa rencontre, l'accueillit à Fontainebleau: "Dans ce retour (de la bonne fortune et de la faveur du Maître) tout le monde était de mes amis, quoique je fusse bien persuadée du contraire; dans mon exil on n'avait pas eu les mêmes empressements. C'est l'usage des gens de la Cour: un chacun doit savoir à quoi s'en tenir."